

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de LA ROCHE-EN-ARDENNE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de la **SA LAMY CONSRUCTION** établie Rue Zénobe Gramme 33 boîte A à 4821 DISON, en vue d'obtenir le permis unique pour :

- Réaliser les phases II, III et IV du projet d'aménagement du village de vacances à savoir :
Phase II : réaménagement de l'ancien centre de vacances en intégrant un restaurant, un commerce de proximité et une nouvelle place du marché
Phase III : construction de 41 habitations
Phase IV : installation d'un réseau d'assainissement collectif et construction d'une station d'épuration de 500 EH et mise en place de tranchées drainantes
- Modification d'une voirie : modification du nivellement de la route sur une portion d'environ 325 m afin d'améliorer le maillage des voiries et faciliter les cheminements des usagers faibles et encourager les modes doux de communication

Les parcelles sont situées à Borzée et cadastrées 1^{ère} division, section B, n° 660 b, 664 c, 659 b, 657, 658 b, 655 a, 656 g, 597 d, 597 f, 669 b, 676 b, 677, 707 f, 707 g, 711 e, 572 c, 707 e, 718 b, 718 c, 728 e, 728 f, 727, 724 a, 506 b, 506 c, 732, 731 a, 729 c, 701 g, 702 t, 703 g, 702 n, 687 e, 690 e, 682, 684 b, 686 b, 649 a, 648, 645, 646 a, 647 a, 652 a, 654 g, 957 f, 598 k, 598 l, 567 et 508.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 16/08/2024.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
01/08/2024	06/08/2024 (enquête suspendue jusqu'au 15 août)	Administration communale de La Roche le 16/09/2024 à 11 h 00'	L'Administration communale Place du Marché, 1 6980 La Roche-en-Ardenne

Le Bourgmestre f.f.,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 h 00 à 12 h 30 ou sur rendez-vous le samedi matin de 9h à 12h (084/24.50.60).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/71.53.00).
- du Fonctionnaire délégué, Place Didier 45 à 6700 ARLON (063/58.91.11).

A La Roche-en-Ardenne, le 01/08/2024.

Le Directeur général f.f.,
W. ORBAN.

Le Bourgmestre f.f.,
D. GILLARD.